

**L'ADHÉRENCE DES APHASIQUES À LA RÉFÉRENCE.
UNE CONVERGENCE OBJECTIVE SANS SYNONYMIE
(1991)**

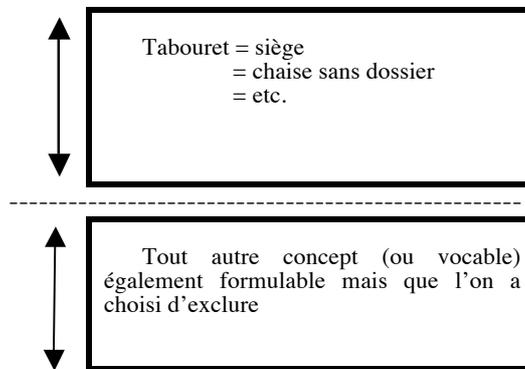
Hubert GUYARD

Hypothèses

La théorie de la médiation (Jean Gagnepain, *Du vouloir Dire*, 1982) propose une théorie dialectique du Signe, selon laquelle le locuteur, de façon explicite, ne crée sémantiquement du sens que sur la base d'une analyse grammaticale implicite dite sémiologique. Dans le cadre de cette hypothèse, la sémantique n'a pas d'existence logique propre parce qu'elle ne fait, sous la pression de la référence, que contredire ou inverser les propriétés « abstraites » instaurées par la sémiologie.

Chez le locuteur sain, la référence inverse l'abstraction que crée la structure ; elle ne l'annule pas. C'est pourquoi le concept est d'abord affaire de rapports, rapports taxinomiques et génératifs.

a) Le concept de « tabouret » se définira par des rapports de synonymie



Le concept de tabouret n'est pas hors grammaire mais « retour » sur la grammaire au profit de l'objet ou de la référence à dire. Le vocable de tabouret se définit par le tri d'un sous-ensemble lexical instauré par une relation synonymique. Ce vocable suppose également l'ensemble qui en permet la définition : le vocabulaire dans la terminologie du Signe (*Du vouloir Dire*, 1982). Le vocabulaire n'est pas l'addition des

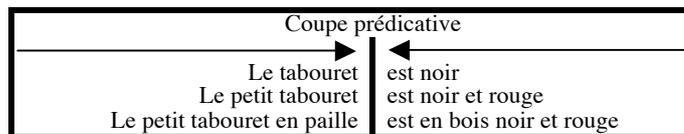
¹Reproduction de : Guyard, H. (1991) L'adhérence des aphasiques à la référence. Une convergence objective sans synonymie, *Tétralogiques* n°6 : *Le paradoxe glossologique*, 19-33, PUR.

Hubert GUYARD

vocables mais l'ensemble qui permet de « penser » la cohérence d'un inventaire. De telle sorte que le vocable a un dedans et un dehors qui sont deux aspects d'une même réalité sémantique. Le dedans sera l'invariant sémantique résistant à la substitution de valeurs synonymiques et le dehors sera l'ensemble, tout aussi invariant, des autres vocables, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les autres choses dont on aurait pu parler aussi, encore disponibles mais que l'on a choisies de taire.

Perdre le vocable de tabouret reviendra donc à perdre la maîtrise de ce sous-ensemble de valeurs synonymiques ainsi qu'à perdre le sous-ensemble des vocables virtuellement « possibles ». On peut donc s'attendre à ce que l'absence de synonymie se montrera sous deux aspects cliniques : d'abord sous l'angle d'une impuissance à définir exactement jusqu'où commence et à partir de quand finit l'ensemble de valeurs synonymes (il s'agira en fait de savoir si cette notion d'ensemble a même une quelconque réalité dans le mode de fonctionnement de l'aphasique) et ensuite par une égale impuissance à définir avec précision la chose désignée, c'est-à-dire ici par une impossibilité à cerner son propos, à ne parler « que de cela » et pas d'autre chose aussi.

b) Le concept se délimitera par des rapports d'autonymie



Le concept de tabouret n'est pas seulement affaire de définition, ou de contrôle qualitatif du propos que l'on tient, mais aussi affaire de délimitation, c'est-à-dire de contrôle quantitatif du sens qui se trouve cohésivement impliqué dans « une » phrase, plus précisément dans une phrase sémantiquement comptée pour « une ». Là encore l'unité de sens sera délimitée par un « retour » sur les unités grammaticales, sur les mots, distribuant ces derniers, et cela quel qu'en soit le nombre, en fonction d'un ensemble à l'intérieur duquel une relation entre un dedans et un dehors puisse également se jouer, c'est-à-dire finalement par une distribution des mots de part et d'autre de la coupe prédicative. Le concept ne se fait plus ici « vocable » mais « terme de proposition ». De telle sorte que « ce dont on parle » se trouve nécessairement déterminé par « ce qu'on en dit », la phrase comme totalité n'étant que le cadre sémantique permettant de penser tout rapport de prédication, c'est-à-dire ici la cohésion sémantique d'un énoncé qui peut globalement être tout autant affirmé que nié.

Ne perdant pas la totalité du Signe, l'aphasique dont le trouble n'est que taxinomique et non génératif (c'est-à-dire l'aphasie dite de Wernicke), devrait par hypothèse perdre le contrôle du vocable mais conserver la maîtrise du terme de proposition. Il devrait donc conserver le contrôle de la prédication et se montrer par conséquent habile tout autant à la périphrase qu'à la possibilité d'en dire toujours plus.

Selon cette hypothèse, le concept n'a pas de définition positive ; il n'est pas l'objet mais l'ensemble des rapports verbaux que cet objet « motive ». De telle sorte que le concept de tabouret sera identifiable par un rapport d'équivalence (le vocable = synonymie = reformulation par équivalence) et délimitable par une coupe prédicative (le terme de proposition = autonymie = reformulation par périphrase).

Rapports synonymiques : « En réservant le nom de synonymes à la classe des substitutions sémiologiquement possibles sans altération de l'identité du concept, nous avons conscience de fonder enfin, à la fois dans l'objet qui en est l'occasion et dans la grammaire qui en reste la cause exemplaire, (la) notion d'équivalence sémantique (...). » (*Du Vouloir Dire*, pp. 86-87).

Rapports autonymiques : « Ce qui est en cause, en effet, ce n'est pas l'organisation des deux suites *que mon gendre ait acheté la voiture* ou *l'achat de la voiture par mon gendre*, mais leur égalité énonciative, dont on rendra compte en définissant l'autonyme comme la matrice des distributions sémiologiquement possibles sans rupture de l'unité du concept. » (*Du Vouloir Dire*, p. 93).

Notre démarche consistera à inscrire cette hypothèse théorique dans un protocole d'examen clinique et donc à construire une observation clinique expérimentale.

Si l'aphasie constitue un trouble de la grammaticalité, alors la référence n'aura plus aucune abstraction à inverser, aucun rapport à établir. La référence, plus particulièrement l'objet, fera abusivement converger des items du langage sans que ceux-ci puissent encore se définir mutuellement les uns par rapport aux autres. Cette absence de définition mutuelle correspondra à une absence de rapports synonymiques.

L'objet (ou la référence) sera bien encore l'occasion obligée et inductrice d'une convergence entre items variés. Mais alors cette convergence n'aura précisément plus rien de synonymique parce que la malade incapable de la diriger ne pourra guère que la subir. C'est cette hypothèse que nous avons voulu tester auprès d'une aphasique de Wernicke, c'est-à-dire auprès d'une malade dont le trouble correspond à la perte de l'analyse différentielle.

L'hypothèse serait incomplète si elle n'intégrait pas la notion d'une bi-axialité, d'une non-coïncidence entre le qualitativement identifiable et le quantitativement dénombrable. L'aphasique de Wernicke ne doit pas perdre pas la totalité de la grammaire ; il doit conserver l'analyse segmentale et doit donc être capable, sous l'influence de la référence, de dire l'objet avec plus ou moins de mots. Bref, il doit être capable de périphrases. Toutefois cette capacité devrait créer un déséquilibre. Faute d'un contrôle synonymique, le malade devrait développer des périphrases compensatrices. Mais développant ces périphrases ne risque-t-il pas d'actualiser du même coup des items qu'il ne pourra plus ensuite exclure ?

Hubert GUYARD

Première expérience « pour voir » : dire l'objet

Il s'agit de circonscrire le trouble aphasique. L'épreuve de dénomination d'objets représentés sur images est la plus utile pour atteindre cet objectif. Les images seront indiquées par des majuscules. Les définitions orales de la malade seront entre guillemets.

ARAIGNEE : « Un napperon ... un hanneton... un ... un halton ! »

ABEILLE : « Des avettes... qu'ont des piquérons dans les... Vous voyez bien ! »

ROUE : « C'est des roues de charte ! »

TABOURET : « Une chaise »

BOUTEILLE : « C'est un litre »

TABLIER : « C'est une blouse... pour les petits gosses »

EVIER : « C'est une... une cocotte, pas une cocotte ! C'est pour avoir les cocottes et le machin pour mettre dessus ! »

Cette malade aphasique montre des performances qui évoquent très nettement un jargon. On obtient des paraphasies verbales sémantiques (cocotte pour évier, hanneton pour araignée), ainsi que des paraphasies verbales morphologiques (napperon, hanneton, halton). La malade procède par périphrase : « c'est pour avoir les cocottes et le machin pour mettre dessus ! ». Ces symptômes sont suffisants pour poser le diagnostic d'une aphasie de Wernicke.

Ces symptômes ne permettent pourtant pas de comprendre la nature du trouble aphasique de cette malade parce qu'ils ne font que pointer un écart ou une déviance de ses performances avec des énoncés normaux attendus.

D'où la nécessité de relancer l'observation dans une seconde étape.

Elimination d'une définition évocatrice de l'objet : contrôler l'équivalence synonymique

Chaque image est montrée une à une à la malade. Dans le même temps on lui propose oralement une définition qu'elle peut soit reprendre soit exclure. Cette définition se présente ci-dessous sous la forme d'une question posée (donc suivie d'un ?). L'item proposé par l'observateur peut être dit « évocateur » de l'objet représenté. La malade est-elle capable de l'exclure pour en choisir un autre plus approprié ?

ARAIGNEE = une mouche ? : « Une mouche, oui ! Une mouche »

ABEILLE = une ruche ? : « Une ruche, c'est ça ! Une ruche, que voulez-vous ! Des ruches qui prennent des avettes ! »

ROUE = un cercle ? : « Un cercle, c'est pour mettre des affaires dedans ! »

TABOURET = un fauteuil ? : « Un fauteuil, oui. C'est une fauteuil qui n'est pas pliant »

BOUTEILLE = un bocal ? : « Un bocal ? Oui, c'est un beau bocal ! »

²Le terme « avette » désigne l'abeille dans la langue maternelle de la malade ; mais elle connaît aussi le terme « standard ». Bref, le polyglottisme de cette malade n'est pas en cause ici.

TABLIER = une robe ? : « Une robe... c'est pour faire des petits jupons aux gosses »

EVIER = une vaisselle ? = « Une vaisselle, oui ! C'est celle qui fait la vaisselle et qui prend les affaires pour mettre dans la vaisselle. C'est la vaisselle, oui ! »

La malade reprend systématiquement les définitions proposées par l'observateur. Il n'y a pas d'exclusion. La malade n'est cependant pas complètement passive dans cette circonstance car elle fournit des commentaires et développe des périphrases. L'image du tabouret représente bien un fauteuil mais « un fauteuil qui n'est pas pliant ». Ce commentaire répond bien à un souci de précision ; il rejoint d'une certaine façon l'objet décrit, c'est-à-dire en la circonstance un tabouret très simple fait d'un châssis en bois et de paille tressée. Il en est de même de la vaisselle qui « prend les affaires *pour mettre dans* la vaisselle », périphrase qui a le mérite d'indiquer la cuvette en creux constitutive de l'évier.

Chaque définition parasite proposée par l'observateur intoxique durablement la malade alors qu'elle ne ferait tout au plus que contrarier très provisoirement les performances d'un locuteur normal. La référence cristallise ici l'item verbal par lequel elle se trouve évoquée dans une sorte d'univocité pathologique. L'item « mouche » s'impose parce qu'il suffit. Et il suffit parce qu'aussitôt proposé il efface l'item « araignée », rendant ce dernier indisponible, absent en quelque sorte du cadre verbal dans lequel se déploie le raisonnement de la malade. Le choix d'un item provoque l'indisponibilité de ceux qui ne sont pas choisis, ces derniers n'étant plus là pour permettre à la malade de « mesurer » l'équivalence synonymique entre plusieurs appellations également « possibles ».

Si la proximité « de sens » entre l'item proposé et le nom usuel de l'objet représenté sur l'image est bien la raison des réponses de la malade, il convient d'en vérifier le bien fondé par une contre-épreuve. L'observation doit être continuée.

Elimination d'une définition non évocatrice de l'objet : Non contamination par la référence

En même temps que chaque image, l'observateur propose à la malade une définition n'ayant aucun lien « évident » avec l'objet représenté. La malade est-elle cette fois capable d'exclure ces définitions parasites ?

ARAIGNEE = un légume ? : « Non, c'est pas un légume, c'est un légume frais, presque ! »

ABEILLE = un fruit ? : « Non, c'est une abeille »

ROUE = un chou ? : « Non c'est pas un chou ! C'est un truc pour les roues »

TABOURET = un cheval ? : « Non, un tabouret ! »

BOUTEILLE = un canapé ? : « Non, ça doit être une bouteille »

³ D'autres épreuves permettent de montrer qu'il n'y a pas adhésion à la langue de l'interlocuteur. Il n'y a pas ici de trouble spécifique de l'interlocution ou du dialogue.

Hubert GUYARD

TABLIER = une bicyclette ? : « Non, c'est une robe ! »
EVIER = une biche ? : « Non, c'est l'évier et le truc, là ! »

Cette fois également, la malade répond de façon systématique. Elle se montre capable de réfuter six définitions sur sept. Elle se montre même relativement plus précise dans ses définitions que lors de la toute première présentation du matériel. Si « fauteuil » ôtait précédemment « tabouret » du raisonnement de la malade, en revanche ici « cheval » paraît le lui restituer.

Lorsque la définition parasite a un lien évocateur avec l'objet représenté il encombre la malade qui ne peut l'exclure au profit d'un énoncé plus précis. Si on supprime la cause, on supprime également l'effet ; lorsqu'on supprime ce lien d'évocation la malade devient capable de réfuter les énoncés de l'observateur. On peut donc dire que la référence finalement continue à opérer un tri dans le vocabulaire mais qu'à l'inverse d'un locuteur normal ce tri est ici devenu grossier, imprécis. La référence n'est qu'approximativement définissable. Le trouble a en quelque sorte fait reculer le seuil des appellations appropriées à la référence. Dès lors cette dernière n'a pas d'existence positive puisqu'elle ne se « pense » qu'en fonction des énoncés avec lesquels on la dit, ou encore qu'en fonction d'un seuil de propriété des appellations encore disponibles. Paradoxalement, l'existence de valeurs lexicales, structurellement différentielles ou oppositives, c'est-à-dire l'existence d'une impropriété grammaticale permet à un locuteur normal d'atteindre une plus grande propriété de ses concepts ou de sa pensée. Là où le langage pathologiquement colle à la référence, la référence devient floue, imprécise elle-même, et inversement là où le langage cesse de coller à la référence, celle-ci devient du même coup explicable, donc de plus en plus précise. Plus il y a d'abstraction grammaticale et plus le seuil de propriété de nos énoncés s'affine, à l'inverse moins il y a d'abstraction grammaticale⁴ et plus ce seuil de propriété des énoncés recule. Bref, c'est parce que le langage nous éloigne sémiologiquement des choses qu'il nous permet paradoxalement de mieux sémantiquement nous en rapprocher, de mieux les conceptualiser ou de les mieux penser.

À l'exception d'une réponse, la première. La malade éprouve bien la nécessité d'exclure la définition « légume » non évocatrice de l'image de l'araignée, mais cette exclusion échoue et se transforme au contraire en un prolongement de la définition critiquée : « un légume frais ». Le réaménagement de la formulation première se fait hors du contrôle de la malade qui ne peut que suivre sa pente, celle du développement périphrastique quitte ensuite à s'en défendre : « presque ! »

La réponse « un truc pour les roues » est également intéressante. Elle vient là à la place d'une « roue ». Ceci indique que l'imprécision de la malade touche la qualité de l'énoncé et non sa quantité. En d'autres

⁴ Proposition qui ne se comprend qu'à la condition de constituer la grammaticalité non pas comme un en-soi, ou comme une logique « pure », non comme un univers formel « positif » mais comme une abstraction « en mouvement », encore lourde de la référence qu'elle « abstrait ». L'expression ne veut donc pas dire que la logique grammaticale peut être plus ou moins logique, ce qui n'aurait bien entendu aucun sens, mais elle veut dire que l'abstraction ne peut être pensée sans la résistance du contenu qu'elle abstrait.

termes, la malade ne peut que développer son propos faute de le définir. L'observation peut alors se prolonger dans cette direction.

Elimination d'une définition évocatrice de l'objet composée de plusieurs mots : La non coïncidence du qualitatif et du quantitatif

On soumet à la malade toujours la même série d'images mais cette fois on lui propose oralement des définitions d'au moins deux mots. Sera-t-elle capable de les éliminer ? La réponse précédente « un truc pour les roues » laisse présager une réponse négative. Vérifions !

ARAIGNEE = une bête à toile ? : « Oui, c'est une bête à toile si vous voulez ! C'est une bête qui a du poil dessus... mais pas comme si c'était une grosse bête ! »

ABEILLE = une machine à miel ? : « Ca serait bien à miel mais ça n'est pas tout à fait pareil ! C'est une machine à miel ! »

ROUE = une bicyclette à vélo ? : « C'est une bicyclette à vélo mais c'est pas tout à fait ça ! C'est la roue de la bicyclette, la roue et la bicyclette dessus ! »

TABLIER = un gosse en tissus ? = « Peut-être oui ! Un tablier pour un gosse ! »

EVIER = une vaisselle à laver les robinets ? : « Ca ferait bien ça ? Le truc qui lave la vaisselle et l'autre qui rince »

TABOURET = un siège d'en bas ? : « Oui ! C'est un siège d'en bas, les machins qui sont là ! Et là, c'est le truc ! (C'est quoi ?) C'est le siège qui est dessus ! (Et ça s'appelle ?) un siège de voiture de camion, si vous voulez ! Quand on va en camion, on prend la voiture ! »

BOUTEILLE = un verre de litre à bouteille ? : « Peut-être que c'est un verre à bouteille mais il y a le bouchon aussi ! (Et c'est quoi ?) un verre avec le bouchon qui est dessus ! »

Ainsi, ce qui est composé par l'observateur (machine à miel) reste décomposable par la malade (ça serait bien à miel). Mais ce qui est choisi par l'observateur n'est plus réfutable (... mais ça n'est pas tout à fait pareil, c'est une machine à miel). La réfutation ne porte que sur l'aspect quantitatif de l'énoncé proposé mais non sur sa qualité.

Lorsque la définition est pléonastique, la malade ne la saisit pas comme telle. Ainsi reprend-t-elle la définition proposée « une bicyclette à vélo », ne contrôlant plus ce qui nous apparaît comme synonyme, donc comme mutuellement exclusif. C'est qu'il n'y a plus chez notre malade de valeurs grammaticalement distinctes ou différenciées et donc rhétoriquement synonymisables. On peut envisager un effet de convergence de ces définitions, effet opéré par l'objet représenté sur l'image, mais cette convergence précisément s'impose à la malade et se situe hors de son contrôle, c'est-à-dire finalement hors de toute synonymie.

D'elle-même, elle produit un tel énoncé pléonastique lorsqu'elle parle d'un siège de « voiture à camion ». Elle enchaîne ce qu'elle n'exclut plus mais ce que pourtant la référence fait encore converger. La tautologie semble-t-il s'impose de façon aveugle. La malade est donc victime de cet effet de convergence et ne peut y résister, sinon sur le mode quantitatif, sur le mode de l'information supplémentaire : « peut-

Hubert GUYARD

être que c'est un verre de litre à bouteille mais il y a le bouchon aussi ! ». On obtient ici un effet de cette impuissance de l'aphasique à limiter la chose dont il parle. Non seulement il y a le verre, la bouteille mais aussi le bouchon. La « chose dite » se trouve parasitée par des associations fautes d'être dans un rapport d'exclusion avec l'ensemble des autres choses à dire.

Et cette intoxication peut être obtenue aussi longtemps qu'on propose à la malade des définitions ayant un rapport d'évocation à l'objet représenté sur l'image ou qu'on propose des images sur lesquelles l'objet n'est pas graphiquement isolé d'un « contexte ». L'item verbal « colle » à la chose ; il n'est plus en relation avec d'autres items également disponibles et avec lesquels il pourrait être comparé. De même la chose, ou la référence, n'est plus précisée par des frontières linguistiques et la malade nous semble « glisser » d'un sens vers un autre sens au gré des associations fortuites plus ou moins suggérées par le matériel ; et l'on va ainsi du « siège qui est dessus » vers « un siège de voiture de camion » pour finalement aboutir à « quand on va en camion, on prend la voiture ! ». La périphrase développe un sens que la malade ne peut plus « dé-finir », l'abus de la périphrase n'étant alors que la conséquence de la perte du vocable tel que nous l'avons présenté dans notre introduction. Cette « dé-finition » suppose l'ensemble fini des vocables en même temps que sa division en tel vocable dont on parle et tels autres vocables que l'on tait.

Effacement quantitatif mais non qualitatif des définitions proposées

Cette fois, l'observateur, par l'insistance de ses questions, va justement tester la capacité de la malade à envisager une autre définition que celle, parasite, qu'il va suggérer par son protocole. Ces définitions répondent à la composition avec la préposition « à » : araignée à bête, ruche à miel, vélo à rayons, etc. C'est par rapport à cette composition que l'observateur se propose de solliciter la malade : « C'est quoi ? — C'est une araignée à ? ». La périphrase inclut le terme juste mais y ajoute un complément.

ARAIGNEE = une araignée à bête? : « Ca pourrait bien être ça ! (C'est quoi ?) Une araignée à bête ! »

ABEILLE = une ruche à miel ? : « Si vous voulez ! Ca serait bien un petit peu comme ça ! (C'est quoi ?) Une ruche à miel... une araignée de... pour faire le miel ! »

ROUE = un vélo à rayons ? : « Ah oui ! Les rayons sont là ! (C'est quoi ?) Ca fait bien un rayon à vélo mais y a pas moyen d'attacher la machine dessus ! »

TABOURET = un tabouret à chaise ? : « Ca fait aussi comme d'avoir un tabouret comme d'autre chose ! (C'est quoi ? Un tabouret à ? Un tabouret à ?) Un tabouret à chaise, c'est ça, oui ! »

⁵Cette finitude n'a rien de sociolinguistique. Elle ne se rapporte nullement à un quelconque état de langue. Elle constitue l'ensemble logiquement nécessaire à l'inventaire des éléments.

BOUTEILLE = une bouteille à litre ? : « Ah oui ! (C'est quoi ?) Faut la limonade, si on veut ! (C'est une ?) Bouteille de limonade, si son veut (Une bouteille à ?) Une bouteille à litre ou une bouteille de vin »

TABLIER = un tablier à blouse ? : « Ils ont pas la blouse ! (C'est quoi ?) C'est une... c'est pas une blouse à bretelles... c'est une blouse pour aller à la messe, pour aller à la classe ! (C'est une blouse à ?) Une blouse à bretelles, pas à bretelles... qui est par-dessus le blouson, si vous voulez ! »

EVIER = un évier à lavabo ? : « C'est lavabo ! (C'est quoi ?) Un blouson à... un truc pour la vaisselle »

L'effet de convergence référentielle « piège » la malade qui ne peut réfuter les définitions parasites proposées. Etant capable de périphrase, la malade peut construire ses énoncés et satisfaire à la composition suggérée : un quelque chose « à... ». Il suffit pour encombrer la malade que les items reliés par la préposition « à » soient évocateurs de l'objet. Ainsi constate-t-on que l'énoncé « une bouteille à litre » devient tout aussi envisageable que l'énoncé « une bouteille de vin » ; tous les deux satisfont à l'exigence d'une convergence objective et cela suffit !

C'est cette convergence référentielle, objective plus précisément, qui conduit notre malade à associer « blouse » à « bretelles », cela en dépit de toute « bretelle » visible sur l'image elle-même. Ce qui se trouve associé s'impose à la malade ; mais jusqu'où ?

À la recherche d'un effet de seuil

Le seuil de résistance de la malade aux énoncés proposés par l'observateur constitue une inconnue que ce dernier peut tenter de cerner. Quelles sont les définitions qui intoxiquent la malade et quelles sont celles qui ne l'intoxiquent plus ? Dans cette optique nous avons proposé à la malade des définitions toutes composées d'un item lié à l'objet et d'un item étranger à celui-ci. L'item « étranger » est-il contaminé par l'item indicateur de l'objet ?

ARAIGNEE = une araignée à bretelles ? : « Oui, ça serait ça ! »

ABEILLE = une abeille à bretelles ? : « À bretelles, oui, c'est ça ! »

ROUE = une roue à bretelles ? : « Une roue à bretelles, oui ! »

TABOURET = un tabouret à bretelles ? : « Oui, voilà ! »

BOUTEILLE = une limonade à bretelles ? : « Oui, une limonade à bretelles ou une bouteille de vin »

TABLIER = un cheval à bretelles ? : « C'est pas le cheval à bretelles parce que le cheval à bretelles n'a pas de truc autour du cou ! (C'est quoi ?) Un litre à bretelles ! »

EVIER = une piscine à bretelles ? : « Ça pourrait bien être ça, le truc à bretelles ! (C'est quoi ?) Ça ferait bien un litre à bretelles, ça ferait bien un truc à bretelles ! (Quel truc ?) Un évier (Un évier à ?) Un évier à couler l'eau »

Ainsi, la malade accepte très bien des mots composés pourvu que l'un d'eux renvoie à l'univers sémique évoqué par l'image. Pour les images de l'araignée, l'abeille, la roue, la bouteille, le lien référentiel est

Hubert GUYARD

opéré par les noms usuels correspondants auxquels est accolé « à bretelles ». Pour l'image du tablier par contre, le lien évocateur de l'objet est supporté par « bretelles » même ; ce qui ouvre la porte aux erreurs « cheval à bretelles » et « litre à bretelles », dans lesquelles justement ni cheval ni litre ne sont étroitement liés à l'objet représenté.

C'est dans de telles compositions qu'on rencontre le plus grand nombre de « mots pour un autre » ou de « mots de prédilection ». La liste des définitions possibles, qui se concentrent par leur commune référence à l'objet, s'agrandit considérablement et intoxique d'autant plus ce type de malades.

Autrement dit, la malade est victime de ses périphrases, de la cohésion conceptuelle qui lui permet de lier « un » seul ensemble d'un ou de plusieurs mots à « un » seul objet. Car cette cohésion, toujours accessible à la malade, élargit considérablement le champ des confusions possibles. À l'intérieur de cette cohésion peuvent s'inscrire des items non appropriés pourvu que l'un deux permette d'évoquer qualitativement l'objet représenté. L'unité conceptuelle « piège » ici son identité en quelque sorte puisqu'elle tend à identifier abusivement tout ce qu'elle contient !

Il reste à vérifier que la malade reste capable de réfuter des définitions composées lorsque celles-ci ne contiennent plus d'items évocateurs de l'objet représenté sur l'image.

Réfutation des définitions composées non évocatrices de l'objet

L'observateur reprend la même série d'images et propose oralement des définitions totalement étrangères à l'objet représenté. On s'attend à ce que la malade soit capable de les réfuter au profit de définitions plus appropriées.

ARAIGNEE = une table à linge ? : « Non ! (C'est quoi ?) Ca serait-y une araignée ? »

ABELLE = un crayon à papier ? : « C'est pas un crayon à papier, c'est un crayon avec des ailes ! »

ROUE = un manteau de fourrure ? : « N'y comptez pas ! C'est des ruelles... pour mettre des... des... y a des pneus ! »

TABOURET = un feu de cheminée ? : « C'est pas un feu de cheminée, c'est un feu de bois, si vous voulez ! C'est du charbon, pas du charbon, c'est du charbon qui tient la cheminée au-dessus et les quatre pieds sur le côté »

BOUTEILLE = un sac en cuir ? : « Un sac en cuir ? je ne sais pas ! On dirait une bouteille ! »

TABLIER = un gigot d'agneau ? : « Ah, dame non ! C'est un... c'est un gigot de... c'est pour un sarrau de gosse, c'est tout ! »

EVIER = une enveloppe timbrée ? : « Je ne sais pas ! »

Ces dernières performances synthétisent bien l'ensemble de notre observation. S'y trouvent rassemblés tous les aspects successivement décrits.

Le recours unique à la référence, à l'objet, est particulièrement net dans la reprise que fait la malade de la proposition « un feu de cheminée » pour l'image du tabouret. Rappelons que ce tabouret a un

châssis en bois et un dessus en paille. Le feu de cheminée, contrairement à la prévision de l'observateur, est bien évocateur de l'objet (et donc intoxicant) car le « bois » du tabouret est effectivement un combustible. On comprend alors que, par une sorte de dérive non contrôlée de l'univers désigné, le tabouret puisse devenir « un feu en bois », puis qu'à son tour ce feu en bois puisse évoquer « du charbon ». À l'intérieur de cette univers, la malade reste encore opérante et construit son « seuil de propriété » puisqu'elle est capable d'évoquer le dessus du tabouret en utilisant le terme de « cheminée » préalablement introduit par l'observateur : « c'est du charbon qui tient la cheminée au-dessus et les quatre pieds sur le côté ! ».

La dépendance vis-à-vis de la périphrase ou encore de l'unité conceptuelle, l'autonyme, est également assez nette. Ceci est visible dès la seconde réponse dans laquelle « un crayon à papier » devient « un crayon avec des ailes ». L'item « aile », évocateur de l'objet, empêche la malade de réfuter le crayon. De même, après avoir critiqué « un gigot d'agneau » pour l'image du tablier la malade se trouve-t-elle prisonnière d'une autonymie possible : « Ah, dame non ! C'est un... c'est un gigot de... ». Autrement dit la malade ne remet pas en cause la définition de la périphrase lorsque l'un de ses éléments évoque l'objet, même si les autres éléments lui sont étrangers.

Bref, la quantité de l'énoncé n'est ici d'aucune aide à sa qualité ; les deux aspects de l'énoncé paraissant parfaitement disjoints. Observation qui nous paraît rejoindre l'hypothèse formulée par Jean Gagnepain selon laquelle l'équivalence fait abstraction de l'ampleur quantitative de l'énoncé : « Autrement dit, le cadre de l'équivalence peut selon l'occasion être inférieur, égal ou supérieur au mot. De là vient qu'il (le locuteur) identifie dans la plus souveraine insouciance le sens d'un mot ou d'une périphrase et qu'à la limite une phrase peut, quels que soient les mots, globalement se substituer à une autre phrase sans que la proposition, de son côté, soit elle-même concernée : c'est ainsi qu'un *pédiatre est un médecin d'enfants* et que *plus on est sot, plus on est vaniteux* ne veut rien dire d'autre qu'*on est d'autant plus vaniteux qu'on est sot.* » (*Du Vouloir Dire*, p. 87).

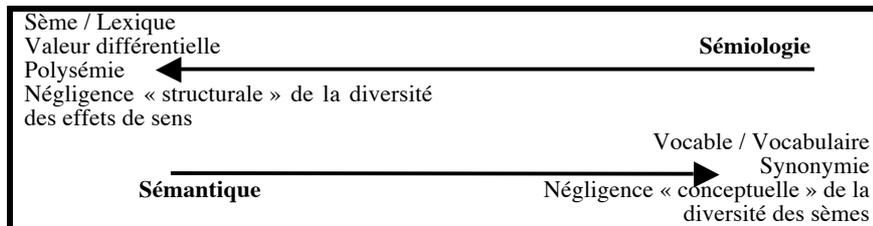
Ainsi,

À la lumière des faits aphasiques, il devient possible a contrario de concevoir *la grammaticalité du normal*. La sélection et la combinaison, contrairement à ce qu'en dit Roman Jakobson (1956), n'opère pas sur un univers positif, déjà là en quelque sorte, mais au contraire sur des identités et des unités qu'une instance grammaticale a d'abord instaurées. Il n'est pas possible de penser un vocabulaire surajouté à un univers d'objets désignables, le premier « habillant en mots » le second. En d'autres termes « les mots » sont lourds de la référence qu'ils abstraient, de même que « les choses » ne sont jamais vierges de ces mots avec lesquels on les dit. C'est pourquoi, faute de pouvoir positiver la référence d'un côté et la sous-jacence grammaticale de l'autre, on est contraint de concevoir entre eux un rapport dialectique dans lequel le locuteur ne désigne sémantiquement l'univers, ne le conceptualise donc, qu'en « faisant retour » sur un monde abstrait de valeurs formelles qu'une instance grammaticale a d'abord instaurées. Selon Jean Gagne-

Hubert GUYARD

pain (*Du vouloir Dire*, 1982), cette dialectique suppose une double négativité. Négation des discontinuités perceptives au profit de discontinuités structurales, c'est-à-dire d'éléments dont la valeur ne peut s'évaluer que par différence ou segmentation. Et négation de ces valeurs structurales au profit de discontinuités « conceptuelles ».

Ces valeurs structurales sont des sèmes ou des mots selon qu'elles nous imposent des discriminations différentielles ou segmentales, c'est-à-dire des contraintes analytiques hors desquelles nous ne pouvons pas penser. C'est sur la base de cette contrainte ou de cette signification sous-jacente ou implicite que le locuteur peut explicitement réfléchir ou raisonner, c'est-à-dire opérer des choix ou des combinaisons de valeurs grammaticales afin de faire de la référence un univers sémantiquement désignable, reformulable, explicable par synonymie ou périphrase. Bref, le sens ne nous est pas immédiatement accessible mais suppose au contraire la médiation d'un classement et d'une distribution formelle. La complication provient du fait que ce classement et cette distribution se trouvent en quelque sorte deux fois en cause, pris dans une sorte de jeu de miroir. Si, par la synonymie, le concept ou vocable est un classement « sémantique » de valeurs « déjà » sémiologiquement définies, chaque valeur sémiologique est un classement formel des effets de sens qu'il identifie ; en d'autres termes la synonymie du concept ou du vocable « inverse » la polysémie propre à la valeur différentielle. Polysémie et synonymie sont les deux aspects d'une non coïncidence entre forme et contenu, entre sémiologie et sémantique, entre le sème « polysémique » qui s'abstrait de la diversité des effets de sens en les identifiant sous le même « classement » formel et le vocable « synonymique » qui conteste la diversité des sèmes en les identifiant sous le même « classement » conceptuel.



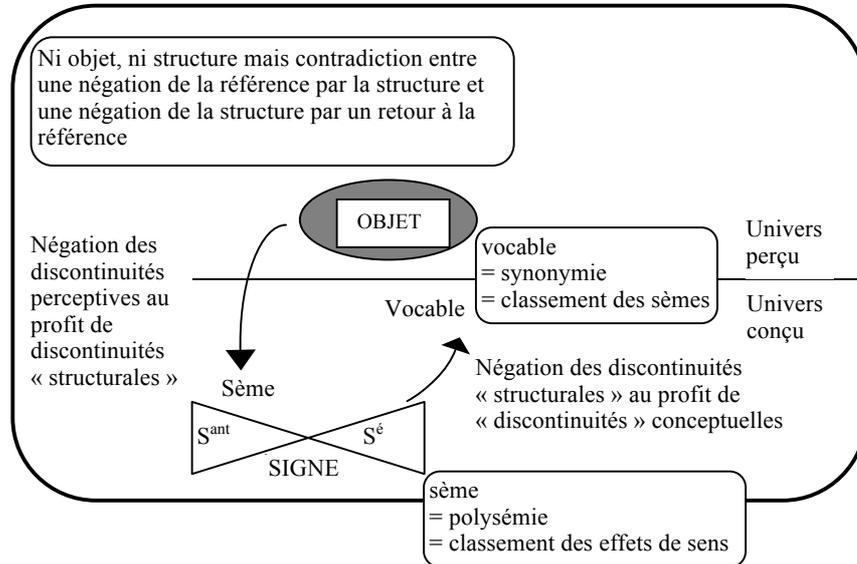
À l'hypothèse d'une grammaticalité réduite à un code, c'est-à-dire finalement à un « état de langue » saisissable parce qu'historiquement stabilisé, se substitue une grammaticalité fondée sur la contradiction d'une sémantique qui, sous la pression de la référence et de l'objet en particulier, ne conteste explicitement que les sèmes (= identités différentielles) et les mots (= unités segmentales) qu'une sémiologie implicitement nous impose.

La référence ne nous sort pas de la grammaire mais la « retourne » à son profit. Ce sens qu'il y aura, dans la référence, à définir, ou à délimiter, est déjà constitué par l'analyse grammaticale parce qu'il est tributaire du filtre des « sèmes » et des « mots » qu'une formalisation sous-jacente nous impose. La chose ou l'objet ne peut nous apparaître immédiatement tel qu'il est mais à travers la médiation d'une analyse.

L'Adhérence des aphasiques à la référence

L'identité abstraite qu'est alors le concept est à rapporter à l'identité abstraite qu'est le sème : le sème identifie la diversité des effets de sens qu'il « classe » de même que le vocable « classe » une diversité de sèmes en fonction d'une commune adéquation à la référence. Le concept ne se confond ni avec la chose ni avec le langage. Il est tributaire contradictoirement des deux à la fois et apparaît à terme comme la chose parlée ou causée.

Encore faut-il ajouter, et ce n'est pas le moins important, que les choix ou les combinaisons sémantiques du locuteur ne sont ici nullement sériels mais qu'ils conservent le caractère structural ou clos de la grammaire qui les conditionne, autrement dit qu'ils impliquent à chaque fois que l'élément n'est tel que par rapport à l'ensemble qui en définit ou en délimite le statut. De même que l'élément différentiel suppose la permanence significative de son rapport aux autres valeurs différentielles appartenant au même ensemble (= le lexique), de même tout choix « de la chose à dire » suppose un cadre qualitatif de cohérence descriptive : le vocabulaire. Le sens n'est plus ici indépendant des valeurs qui le classent. Synonymie et polysémie sont les deux aspects d'une impropriété fondamentale, d'une non coïncidence de l'univers des mots et de l'univers des choses, impropriété devenue impossible précisément à l'aphasique. Le sens que nous choisissons est également porteur de tous les autres sens « possibles » que nous excluons ; les exclus sont encore virtuellement disponibles. Cette « disponibilité » est précisément ce qui a disparu chez cette aphasique.

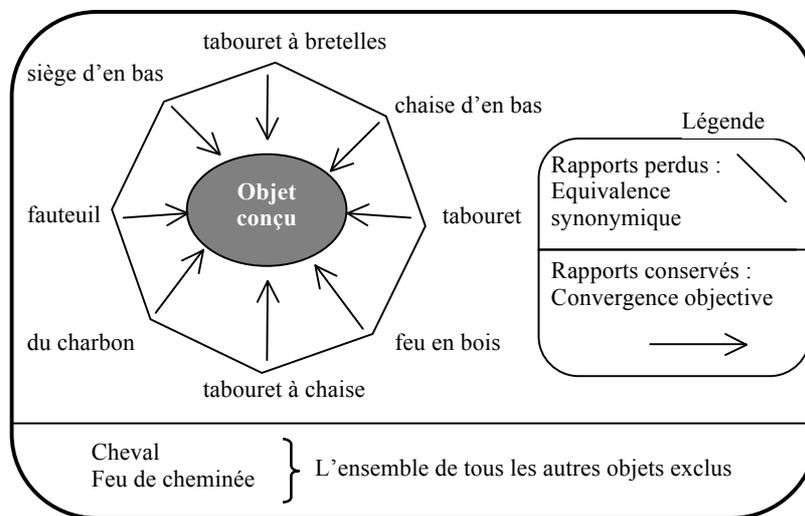


Chez cette aphasique la chose n'est plus reformulable. Le langage devient flou tant dans les valeurs mises en œuvre que dans l'univers qu'il évoque. Cette aphasique se laisse contaminer par des items sémiiquement « voisins ». Elle ne peut plus tirer de sa propre grammaticalité l'exactitude de ses propres définitions conceptuelles.

Hubert GUYARD

De définitions intoxicantes (tabouret/chaise) en définitions intoxicantes (tabouret/fauteuil/etc.), et jusqu'à ce seuil de définitions encore réfutables (tabouret/cheval), se dessine de proche en proche, et d'une certaine façon « contre » la malade elle-même, une sorte d'image aléatoire de ce qu'elle ne peut plus systématiser : un ensemble d'énoncés équivalents. L'aléatoire se retrouve dans les difficultés qu'elle éprouve à centrer son propos sur tel objet plutôt que sur tel autre.

Aux symptômes classiques, c'est-à-dire aux diverses paraphrasies verbales conçues comme des écarts ou des déviations par rapport au langage standard, se substitue ici un nouveau symptôme explicatif du processus dont est victime l'aphasique : *une convergence objective sans synonymie*.



Chez cette malade, le « oui, c'est x » vaut le « non, ce n'est pas y » ! Oui, ceci est un fauteuil et non ce n'est pas un cheval ! Toutefois ces deux réponses ne se fondent plus dans la grammaire mais dans l'adéquation de l'item verbal à la seule référence et plus particulièrement, ici, au seul objet.